



**La Bâtonnière
Le Vice-Bâtonnier**

Objet : candidature au bureau de la Conférence des Bâtonniers

Mes Chères consœurs,
Mes Chers confrères,

Le 11 mai 2023, notre Conseil de l'Ordre a voté le retour de notre barreau au sein de la Conférence des Bâtonniers.

Par cette décision, le barreau des Hauts-de-Seine a souhaité :

- Témoigner sa confiance dans cette institution qui participe de l'indispensable unité de notre profession ;
- Prendre une part active aux travaux qu'elle mène dans l'intérêt de chacun et de tous.

Notre grand barreau, riche de ses nombreux engagements, propose de mettre sa disponibilité et ses compétences au service de tous nos Confrères.

J'ai donc l'honneur, par la présente, de porter ma candidature au bureau de la Conférence des Bâtonniers.

Avocat depuis 2001, je suis pénaliste et inscrit sur la liste des Conseils de la Cour pénale internationale.

Actuellement Vice-Bâtonnier, j'accompagne notre barreau sur de nombreux sujets :

- Référé liberté relatifs aux conditions de détention (centre pénitentiaire des Hauts-de-Seine et intervention volontaire concernant la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy)
- Référé liberté concernant le LRA de Nanterre
- Droit de visite du Bâtonnier dans l'ensemble des lieux de privation de liberté des Hauts-de-Seine
- QPC relative au secret professionnel (loi du 22 décembre 2021 et circulaire du 28 février 2022) et ses suites au niveau européen
- Recours CE circulaire de localisation des emplois
- Intervention volontaire dans le cadre de la QPC relative aux cours criminelles départementales.
- Création d'une école de la défense pénale (...)

Je souhaite poursuivre, au national, ces engagements pour notre profession.

Je pense pouvoir tout particulièrement mettre mon expertise et ma disponibilité au service de sujets dans lesquels je suis investi de longue date :



**La Bâtonnière
Le Vice-Bâtonnier**

- Défense de notre secret professionnel ;
- Perquisitions dans les cabinets d'avocats ;
- Défense de la défense ;
- Dignité dans les lieux de privation de liberté ;
- Protection des libertés individuelles.

Je me réjouis de rejoindre les confrères déjà investis au sein du bureau et d'apporter ma capacité de travail, ma détermination et mon énergie au collectif.

Je vous remercie par avance pour votre confiance.

Votre bien dévoué.

Fabien ARAKELIAN
Vice-Bâtonnier